

# Titre Technicien Jardins Espaces Paysagers

**MFR**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

CFP/CFA - Le Verger  
Formation pour adultes - Apprentissage



INSTITUTION LE VERGER

## DISPOSITIF

Programme régional  
VISA Métiers  
VM2021-2024

## DATES

Du 15/12/23

Au 21/11/24

Bilan intermédiaire :

Avril 2023

Bilan final :

Novembre 2023

## DUREE :

:  
990 heures en Centre  
et  
518 heures  
entreprises

Titre RNCP 34461

Niveau 4

## Accessibilité :

Formation en français  
Locaux accessibles PMR  
Évaluation handicap en  
lien avec AGEFIPH



## OBJECTIFS

Le titre Technicien en Jardins Espaces Verts vise à former des paysagistes spécialisés en aménagement et entretien de paysage, parcs et jardin ; former des jardiniers hautement qualifiés, des chefs d'équipes, des responsables, des chefs d'entreprise du paysage... Capable de participer au management de l'entreprise, mais aussi d'assurer la gestion technique dans les cadres réglementaires de sécurité, dans un souci de rentabilité des chantiers.

Il donne accès à des formations supérieures dans le domaine du paysage et donne accès automatiquement à la certification professionnelle CERTIPHYTO niveau décideur.

## MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

### PRÉ-REQUIS

- ▶ Avoir 16 ans révolus.
- ▶ Avoir satisfait à une évaluation d'entrée lors d'une demi-journée de validation de projet.
- ▶ Motivés par le travail en extérieur.
- ▶ Avoir un état de santé compatible avec le métier visé (port de charge, matériaux allergènes...).
- ▶ Avoir effectué le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (collège)
- ▶ Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise

### LES PLUS DE LA FORMATION

- ▶ Un parcours de formation basé sur l'expérience et le terrain.
- ▶ Nombreuses mises en situations réelles.
- ▶ Des formateurs et intervenants issus du terrain, en activité, chefs d'entreprise.
- ▶ Un accompagnement individuel et un interlocuteur unique.
- ▶ 3 blocs de formations indépendants et certifiants.
- ▶ Stage à l'étranger possible sur la deuxième année
- ▶ Certification PIX, Sport, Habilitation SST

## CERTIFICATIONS - 3 BLOCS DE COMPÉTENCES

### BLOC 1

Du 03/01/22 au 30/04/22

**CRÉATION ET  
ENTRETIEN  
D'UN  
AMENAGEMENT**

2 Mises en situations

SORTIE POSSIBLE  
VERS L'EMPLOI

### BLOC 2

Du 02/05/22 au 29/07/22

**ORGANISATION  
DES  
CHANTIERS  
ESPACES  
VERTS**

3 évaluations de compétences

SORTIE POSSIBLE  
VERS L'EMPLOI

### BLOC 3

Du 16/08/22 au 24/11/22

**PARTICIPATION  
AUX  
DECISIONS  
D'ENTREPRISE**

2 Études de cas  
1 Dossier d'analyse

SORTIE POSSIBLE  
VERS L'EMPLOI

## CONTACTS

**Claudie ANTIER**  
Coordinatrice de  
formation

**Sandrine  
HELSTROFFER**  
Responsable  
administrative

cfp.gennes@mfr.asso.fr

**02.41.38.07.30**

Plus d'informations et  
inscription sur notre  
site :



**Coût de la  
formation :**  
Devis sur demande

## NOTRE VALEUR AJOUTÉE :

Situé à Gennes-Val-De-Loire, dans le Maine et Loire, Le Verger - Centre de Formation et de Promotion des Maisons Familiales et Rurales - vous accueille pour une expérience de formation adaptée aux adultes. Dans un parc arboré de 1,5 hectares, en "zéro phyto" depuis 2009, à 200m de la Loire, bénéficiez des savoir-faire d'une équipe de paysagistes - formateurs professionnels.

## ASPECTS FINANCIERS

- ▶ Formation financée par les OPCO
- ▶ Hébergement possible aux alentours (prise en charge de 6<sup>€</sup>/jour possible)

Mail : [cfp.gennes@mfr.asso.fr](mailto:cfp.gennes@mfr.asso.fr)  
Téléphone : **02.41.38.07.30**

## DÉLAIS D'ACCÈS

- ▶ Une demande d'inscription est transmise préalablement à un entretien de positionnement
- ▶ Un dossier d'inscription vous est remis à l'issue de l'entretien et à remettre dans les 15 jours qui suivent
- ▶ Un courrier de confirmation d'inscription vous est transmis dès réception du dossier
- ▶ La formation débute en septembre mais le contrat d'apprentissage peut être signé de juin à fin décembre 2023.

## MODALITES D'EVALUATION :

La formation fait l'objet d'évaluations, de mises en situation au cours de l'année de formation. Un carnet d'alternance circule entre le lieu d'apprentissage et le CFA.

Un jury, agréé par l'Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales valide les épreuves finales en fin de formation.

Le diplôme « Technicien en Espaces Verts » est délivré par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales. Il est de niveau 4.

## ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible à tout type de personne, les locaux permettent l'accueil de personnes en situation de handicap.

La question du handicap est abordée lors d'un entretien préalable. Les adaptations nécessaires sont envisagées avec l'accompagnement de l'AGEFIPH.

## Et après ? Une formation ? Un Emploi ?

**Formations possibles :**  
BTS Aménagements  
Paysagers  
CS Élagage

**Postes accessibles :**  
Ouvrier hautement qualifié  
paysagiste  
Agent territorial de collectivité

**Création d'entreprise**  
Création - Entretien  
Service à la personne

## NOS RÉSULTATS : PROMOTION 2022

**90%**

TAUX DE  
RÉUSSITE

**20%**

TAUX  
D'INTERRUPTION

**100%**

TAUX  
D'INSERTION